La boucle du hameau des Combes

Les Combes (©S.Morattel)

A l'entrée de la Réserve Naturelle Régionale des Partias, cette boucle est idéale à faire en famille.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h

Longueur : 6.0 km

Dénivelé positif : 263 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Puy Chalvin
Arrivée : Puy Chalvin
Communes : 1. Puy-Saint-André

Profil altimétrique

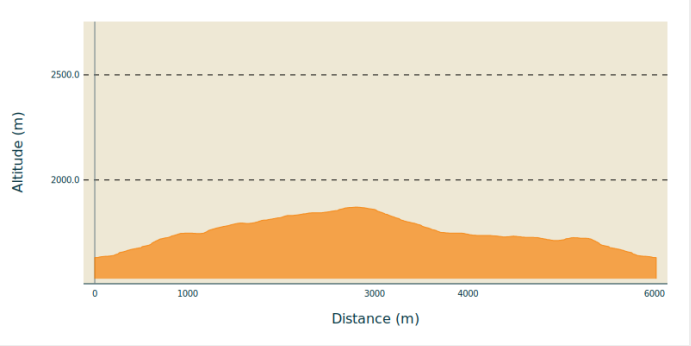

Altitude min 1630 m Altitude max 1871 m

1. Depuis le parking de Puy Chalvin, longer la route pour rejoindre l'entrée du hameau. Prendre ensuite la première ruelle sur la droite et passer devant la Chapelle Sainte-Lucie.

2. Au croisement, prendre le sentier qui longe la maison située en face et le suivre jusqu'à l'aire de pique-nique.

3. A l'embranchement de l'aire de pique-nique, récupérer la piste du milieu et la suivre pendant 2 km. Attention, des voitures peuvent descendre du hameau des Combes.

4. Arrivé au hameau des Combes, passer le village et rejoindre le petit parking, situé 400 m plus loin.

5. Avant le parking, prendre le sentier qui descend sur la gauche vers la rivière.

6. Ensuite, tourner sur la gauche vers le sentier indiqué "Puy-Saint-André/Sentier VTT".

7. Suivre le chemin tout droit pendant 3 km jusqu'à retourner à l'aire de pique-nique, croisée à la montée.

8. Arrivé à l'aire de pique-nique, reprendre le sentier en direction de Puy Chalvin qui se situera sur la droite au pied de la butte.

Une fois à Puy-Chalvin, traverser le hameau pour retourner au parking

Sur votre route...

Toutes les informations pratiques

Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, crème solaire, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Puy Chalvin

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
http://paca.lpo.fr/partias

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com